

Cette lettre vise à poser ma candidature à l'obtention de la bourse interuniversitaire du Centre international de criminologie comparée (CICC) au niveau de la maîtrise. La confession d'un crime et l'interrogatoire policier sont tous deux des éléments cruciaux lors d'une enquête policière. La confession peut être un élément permettant de porter des accusations envers un individu tout autant qu'un élément permettant de corroborer les indices trouvés sur les scènes de crimes. La confession devient donc un élément déterminant dans le processus de justice (Deslauriers-Varin, Lussier et St-Yves, 2011). Considérant que l'obtention d'une confession de la part d'un suspect est l'un des éléments essentiels d'une enquête policière, (Deslauriers-Varin et al., 2011; Deslauriers-Varin, Beauregard et Wong, 2011), il semble important de bien comprendre et connaître les facteurs explicatifs entourant la décision de confesser son crime ou non en contexte d'interrogatoire policier. Précisons que le phénomène de la confession en est un qui n'a pas été étudié chez la population des cyberdélinquants sexuels ayant pour victimes des enfants.

Dans le cadre de ce projet de recherche, l'objectif principal est d'identifier les facteurs explicatifs de la confession en interrogatoire policier chez les cyberdélinquants sexuels. La méthodologie privilégiée est l'observation d'interrogatoires filmés provenant de l'équipe d'exploitation sexuelle des enfants sur Internet (ESEI) de la Sûreté du Québec (SQ). Une grille de codification contenant des variables quantitatives et qualitatives a été créée afin d'analyser les interrogatoires en question. Jusqu'à maintenant, environ 40 interrogatoires ont été codifiés de manière quantitative et l'objectif final est de 200. Soulignons que le corps policier a déjà autorisé l'accès aux données et une entente entre la SQ et moi-même a été signée. Cette étude aura des retombées considérables sur les corps policier en termes de pratique. En effet, les résultats de la présente étude permettront aux autorités policières, plus particulièrement à l'équipe de l'ESEI de comprendre les facteurs expliquant la confession dans les dossiers de pornographie juvénile et de leurre. Également, cela pourrait, à long terme, avoir des retombées sur le système de justice et plus particulièrement sur les enquêteurs eux-mêmes. Cette étude permettra d'élargir les connaissances et les techniques d'enquête des policiers dans ce genre de crime. Comme peu d'études ont été réalisées auprès de cette population particulière, ce projet rendra possible l'avancée de connaissances dans le domaine.

L'axe visé par le projet est l'axe II (criminologie et acteurs de la justice) en raison du fait que les éléments centraux sont l'interrogatoire et les techniques policières utilisées. Tel que susmentionné, une entente a été établie avec la Sûreté du Québec afin de pouvoir utiliser leurs données, et ceci, dans le cadre d'une recherche criminologique. Un second axe est également visé par la présente étude, soit l'axe V (criminologie et société numérique) puisque l'échantillon est entièrement composé de délinquants ayant commis des crimes par le biais d'un ordinateur ou d'appareils numériques autres. L'expertise et l'expérience de Mme Deslauriers-Varin dans la recherche au niveau du domaine policier, notamment dans tout ce qui entoure la confession dans le cadre de l'interrogatoire policier, sont un atout dans ce projet, mais également un élément essentiel. Notons toutefois que la co-direction par M. Francis Fortin permet d'approfondir l'expertise concernant la population des cyberdélinquants sexuels ou cyberpédophiles. C'est une population peu étudiée et peu connue, ainsi l'expérience de M. Fortin en complément avec celle de Mme. Deslauriers-Varin favorisera un projet de qualité et de précision. Il est également à noter que ces deux professeurs sont membres actifs du CICC.